

MAIRIE DE SEUGY

COMPTE RENDU

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

16 mars 2019



L'an deux mil dix-neuf le seize mars à dix heures, le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur Jacques ALATI, Maire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacques ALATI, Maire.

PRESENTS : ALATI Jacques, LECLAIRE Patrice, CAHOUR Michel, SAVY Marie-Laure, COLLARD Ariane, GAUGAIN Patrick, DELPLACE JEOFFROY Valérie, VINCENT Patrick, VALIN Anna, BLANCHARD Philippe, VAN HAECKE Evelyne, POLGE Pascale, GEHAN Dominique, COCHET Gérard

POUVOIR: PASQUET Vincent à DELPLACE JEOFFROY Valérie

ABSENT EXCUSE: PASQUET Vincent

SECRETAIRE: Mr CAHOUR

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la convocation : 09/03/2019

Ouverture de la séance à 10 h 00

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 février 2019

Monsieur COCHET demande que soit modifié le compte-rendu du 8 février en le portant comme « Absent excusé » au lieu d'Absent, ce qui va être fait.

Aucune autre remarque, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

PORTER A CONNAISSANCE

Travaux :

Enfouissement des réseaux Chemin de Bertinval : début des travaux par la B.I.R le 8 avril pour une durée de 3 mois avec une interruption des travaux du 18 au 31 mai (Fête du village, Brocante)

Requalification de la rue de la Chapelle début des travaux : par la Ste EFFIAGE Route le 25 mars pour une durée de 3,5 mois

Fibre en cours

Vidéo surveillance en cours

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal d'ajouter à l'ordre du jour :

- Budget de participation de la lutte contre le cancer organisé par le Lions Club
- Autorisation de demande de subvention pour la Médiathèque auprès de Conseil Départemental

Approuvé à l'unanimité

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018

Le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 (résultats budgétaires de l'exercice + résultat à la clôture de l'exercice précédent N-1) par le Trésorier, visé et certifié par l'ordonnateur est conforme au compte administratif de 2018

A la clôture de l'exercice 2018, il est constaté un résultat excédentaire :

- En cession d'investissement de : 467 166,94 €
- En cession de fonctionnement de : 118 533,43 €.

Le résultat cumulé du compte de gestion se solde par un excédent de :

Total investissement + fonctionnement : **585 700,37 €**

Il est demandé à l'assemblée délibérante d'approuver le compte de gestion dressé par le Trésorier de Luzarches.

Approuvé à l'unanimité

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2018

Présentation par Monsieur LECLAIRE, 1^{er} adjoint ; ce dernier demande à Monsieur Jacques ALATI, Maire, de quitter la salle.

Il est proposé aux membres du Conseil d'approuver l'exécution du compte administratif telle que présentée dans le tableau suivant :

Résultat de l'exercice 2018	
Section de fonctionnement	Réalisations
Recettes	867 525.46 €
Dépenses	748 992.03 €
Résultats excédentaires de 2018	118 533.43 €
Section d'investissement	Réalisations
Recettes	607 461.96 €
Dépenses	140 295.02 €
Résultats 2018 (Excédent)	467 166.94 €
Résultat 2018 investissement + fonctionnement à la clôture (excédent)	585 700.37 €
Résultat de clôture de l'exercice 2018 avec report 2017	

Section de fonctionnement	Réalisations
Résultats excédentaires de 2018	118 533.43 €
Report excédentaire de N-1	259 165.96 €
Part affectée à l'investissement	109 345.78 €
Excédent de fonctionnement cumulé à la clôture de 2018	268 353.61 €
Section d'Investissement	Réalisations
Résultats excédentaires de 2018	467 166.94 €
Résultat reporté N-1	88 818.66 €
Excédent d'investissement cumulé à la clôture de 2018	555 985.60 €
Résultat 2018 investissement + fonctionnement à la clôture	824 339.21 €

Le Conseil Municipal, compte tenu des résultats du compte administratifs 2018, à savoir :

- de l'excédent de fonctionnement cumulé de 268 353,61 €
- de l'excédent d'investissement cumulé de 555 985,60 €,
- Résultat investissement + fonctionnement à la clôture de 824,339,21 €

Monsieur LECLAIRE propose :

- d'affecter en partie sur 2019, le résultat de fonctionnement de l'année 2018, à l'article 1068 en recette d'investissement pour la somme de 109 345,78 €
- de reporter en recette d'investissement, à l'article 001, la somme de 555 985,60 €
- de reporter en recette de fonctionnement, à l'article 002, la somme de 268 353,61 €

Approuvé à l'unanimité

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019 (SANS CHANGEMENT PAR RAPPORT A 2018)

Suite aux engagements lors de notre élection, Monsieur le Maire propose les taux d'imposition, comme suit :

TAXE D'HABITATION	16,30 %
TAXE FONCIERE	17,98 %
FONCIER NON BATI	105,97 %
COTISATION FONCIERE ENTREPRISES	20,59 %

Produit attendu des contributions directes +/- 525 000, 00 €

Il est demandé au conseil municipal de voter les taux d'imposition sans changement depuis 2016

Approuvé à l'unanimité

BUDGET DE PARTICIPATION DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER ORGANISE PAR LE LIONS CLUB

Comme depuis plusieurs années, le Lions club organise durant la période des « Tulipes » une vente au profit de la lutte du cancer. Le coût de l'opération est de 75 € pour la commune et le Lions Club de Roissy Pays de France livre 2 bouquets par semaine durant toute la période du fleurissement des tulipes.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer ce budget et tous documents y afférant.

Approuvé à l'unanimité

AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MEDIATHEQUE

Afin d'obtenir une aide du Conseil Départemental pour l'appel à projets 2019 concernant la Médiathèque, le Maire demande l'autorisation de signer la demande de « subvention de fonctionnement aide aux projets de développement » pour :

Aide courante

Achat de document

- Acquisition de documents	montant	3 000 €
Montant de la subvention demandée		1 500 €
Représentant un taux de		50 %
Montant attribué par la commune		1 500 €

Création/Agrandissement/Mise en place d'une nouvelle offre

Mise en place de rideaux occultants au 1^{er} étage de la médiathèque

- Mise en place pour la création d'un cinéclub		2 000 €
Montant de la subvention demandée		1 600 €
Représentant un taux de		80 %
Montant attribué par la commune		400 €

Animations et actions culturelles

Animation par le « Musée en Herbe » présentation d'œuvres d'art suivi d'un atelier de création pour les jeunes de 4 à 10 ans.

- Animations Musée en Herbe		800 €
- Montant de la subvention demandée		400 €
- Représentant un taux de		50 %
- Montant attribué par la commune		400 €

Approuvé à l'unanimité.

LECTURE DES DIA

Section B n° 973, 20 rue Alexandre Dumas
Section B n° 1301, 4 ruelle du Four.
Section B n° 1391 2, rue de la Chapelle

QUESTIONS DIVERSES

Stationnement

Prévoir une étude pour délimiter des marquages au sol des emplacements des places de parking, et la création d'un parking arboré rue de Giez.

SIECCAO

Monsieur Gehan délégué du syndicat, informe le conseil que le syndicat SIECCAO (eau de Seugy) prévoit une augmentation du coût de l'eau de 17 cts pour l'amélioration du réseau, car actuellement 35% du volume d'eau est perdu suite à la vétusté de nos 250 Kms de canalisation. Ce supplément de 17cts permettra de rénover le réseau sur 25 ans au lieu de 100 ans dans les conditions actuelles : Exemple pour une consommation annuelle de 120 m3/an l'augmentation sera de +/- 20 €.

Le conseil à l'unanimité approuve cette augmentation.

Arc de Triomphe

Le dimanche 7 avril aura lieu la cérémonie de ranimation de la flamme de la nation sous l'Arc de Triomphe à 18 h 30. Un bus partira de Seugy à 15 h 45, vous pouvez vous inscrire sous réserve de place disponible

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11 heures30 ;

SEUGY, le 21 mars 2019

Le Maire
Jacques ALATI

